

OSPITA – L'association des hôpitaux privés se repositionne et devient ospita – «les entreprises suisses de santé». Elle tient ainsi compte à la fois de l'évolution de la situation dans le domaine des soins de santé et des défis qui se présentent.

Des patients élevés au rang d'invités

Le 1^{er} septembre 2021 fut une étape importante pour l'Association suisse des cliniques privées. Elle s'appelle désormais «ospita – les entreprises de santé suisses». Le nom «ospita» indique une autre caractéristique éprouvée des membres: l'hospitalité, le «logement», un endroit où se sentir bien pour se rétablir. L'ajout «Les entreprises suisses de la santé» exprime l'image d'entreprise de l'association et de ses membres.

«Nos membres se considèrent comme des acteurs du système de santé qui assument leur responsabilité et sont prêts à se battre pour la qualité et les patients et donc à assumer aussi le risque économique», explique **Guido Schommer**, secrétaire général d'ospita. Le changement de nom est donc aussi un nouveau positionnement des hôpitaux privés. En effet, outre l'évolution constante des besoins des patients, les contraintes financières et la surréglementation croissante du système de santé exigent des prestataires de services toujours plus de force d'innovation, d'inventivité et d'adaptabilité rapide.»

Ces qualités entrepreneuriales constituent l'ADN des membres de l'Association des hôpitaux privés suisses, pour ainsi dire depuis sa fondation. «Nous souhaitons rendre ces qualités encore plus visibles à l'avenir et, au-delà des hôpitaux privés, défendre les prestataires de services médicaux qui opèrent en tant qu'entreprises de soins de santé en Suisse», relève notre interlocuteur.

L'importance des hôpitaux privés dans notre système de santé est considérable. Ils couvrent un quart des soins de santé hospitaliers. Schommer ajoute: «Environ 27 % des sites de médecine hautement spécialisée sont des hôpitaux privés.» Les hôpitaux privés assument la responsabilité de l'éducation et de la formation médicales, car un tiers de tous les hôpitaux qui for-

ment sont gérés par le secteur privé. «La Suisse ne pourrait pas se passer d'hôpitaux privés», souligne Guido Schommer.

**«ENVIRON 27 %
DES SITES DE LA
MÉDECINE HAUTEMENT
SPÉCIALISÉE SONT
DES HÔPITAUX
PRIVÉS.»**

Les hôpitaux privés sont très demandés et accessibles à tous les payeurs de primes. En effet, la grande majorité des entreprises de soins de santé ont des contrats de service cantonaux et ces services sont inclus dans l'assurance obligatoire des soins de santé. Les hôpi-

taux privés ont cessé depuis longtemps de ne proposer que des services classiques d'hôpitaux et de cliniques. Par exemple, les opérations ambulatoires, la télémédecine, les centres et les chaînes médicales, les services de laboratoire et le fonctionnement des centres de vaccination et de dépistage font partie de leurs services quotidiens.

«L'offre de services se déplace de plus en plus vers le secteur ambulatoire. Il y a également de plus en plus de coopérations entre prestataires publics et privés», précise Guido Schommer.

La limite bientôt atteinte

Les patients sont devenus plus exigeants et attendent une qualité médicale optimale, des informations appropriées et de la transparence, du dialogue, un service hôtelier dé-

cent et le moins de séjours hospitaliers possible. Le niveau de qualité des entreprises de santé privées doit être aussi élevé: «De nombreux membres disposent de certifications spéciales. Nos membres doivent faire des efforts particuliers en matière de qualité, car ils sont particulièrement exposés à la concurrence», indique Guido Schommer.

La pénurie de travailleurs qualifiés, la manie de la planification et la bureaucratie insensée liée à l'octroi de licences sont les principaux défis à relever dans le secteur de la santé, fortement surréglementé.

Il s'agit souvent d'un exercice d'équilibriste pour rester compétitif: «La limite est vite atteinte. Il reste très peu de marge de manœuvre», affirme le secrétaire général. Les entreprises de santé sont souvent en mesure de prendre des décisions très

rapidement et peuvent donc réagir immédiatement aux évolutions et aux besoins des patients, ce qui est un avantage.»

La branche a également été mise à rude épreuve par la pandémie. Les coûts supplémentaires des premières vagues en 2020 ont été compensés dans certains cantons, mais la situation s'annonce sombre en ce qui concerne l'indemnisation des prestations préalables.

Cela dit, le secteur a généralement bien résisté, car les prestataires privés ont pu puiser dans leurs réserves en plus des contributions aux coûts des cantons, alors que les hôpitaux publics ont parfois creusé des millions de déficit.

Concurrence équitable

Penser et agir de manière entrepreneuriale n'est pas seulement le code génétique, mais aussi la tâche des hôpitaux privés. C'est pourquoi l'association plaide pour une concurrence à armes égales au niveau politique: «Nous nous engageons à ce que les prestataires qui savent le mieux comment combiner haute qualité, efficacité économique et convivialité pour les patients l'emportent dans tous les domaines financés par l'assurance-maladie obligatoire.»

Il faut donner un grand coup de pouce à la numérisation trop peu développée et concrétisée dans le quotidien des hôpitaux. «Les incitations font défaut ici, notamment dans les cabinets médicaux». Il estime que le potentiel futur du secteur est bon, si ce n'est la surréglementation et la distorsion du marché, qui rendent le développement ultérieur considérablement plus difficile.

«La surréglementation générale rend difficile la fourniture des services médicaux nécessaires.»

Corinne Remund

www.ospita.ch/fr



Adaptés aux soins médicaux futurs de la population: en se repositionnant, les hôpitaux privés améliorent les conditions d'accueil des patients.

Photo: dr

ANNONCE

Gratuits, mais pas inutiles

Les SafetyKits du BPA pour votre entreprise

Chaque SafetyKit contient une affiche, un flyer, une petite attention pour vos collaborateurs, une vidéo de prévention et une présentation PowerPoint.

Commandes: safetykit.bpa.ch



**bfu
bpa
upi**

Bureau de prévention
des accidents